

HYPRACID ONE

DATE DE MISE A JOUR : 01/03/24

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
Nettoyage - désinfection des équipements de traite et des robots de traite en exploitations agricoles

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel - Intérieur

PRODUIT BIOCIDÉ - Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Acide octanoïque 3g ; Numéro(s) de CAS 124-07-2 ; Numéro CE 204-677-5

GRUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble. Numéro d'autorisation : EU-0021020-0001 1-1. Titulaire de l'autorisation HYPRED SAS: 55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide à légèrement opalescent
Couleur	Incolore à légèrement jaunâtre
Odeur	Caractéristique de l'acide octanoïque
pH à 10g/l	1,7±0,2
Masse volumique (20°C)	1,09±0,01 g/cm ³
Point de congélation	<= -15 °C
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau en toutes proportions

Propriétés :

Détergent
Détartrant
Désinfectant bactéricide et levuricide : à base d'acide octanoïc
Exempt de phosphore et de nitrates
Non moussant
Sans chlore

Mode d'emploi :

Utiliser une solution de produit à 0,8 % pour l'activité bactéricide et une solution à 1,5 % pour l'activité levuricide. L'installation de lait est nettoyée et désinfectée deux fois par jour et le réservoir à lait est nettoyé et désinfecté une fois tous les trois jours.

Machines avec ou sans programmeur.

HYPRACID ONE

DATE DE MISE A JOUR : 01/03/24

- 1) Après la traite, rincer l'équipement à l'eau potable chaude.
- 2) Appliquer la solution par circulation à une température initiale recommandée de 60 °C minimum pour atteindre une température finale de 40 à 45 °C.

Concentration du produit et temps de contact :

0,8 % bactéricide en 10 minutes

1,5 % levuricide en 15 minutes

Ne pas utiliser à une température supérieure à 75 °C.

- 3) Rincer à l'eau froide potable.

Utiliser le produit deux fois par jour ou une fois par jour en cas d'alternance avec un autre produit.

En cas d'alternance, utiliser un nettoyeur-désinfectant ou un nettoyeur 1 à 4 fois par semaine en fonction de la température du système.

Contactez votre fournisseur pour choisir un produit alternatif et connaître sa fréquence d'utilisation.

Ne jamais mélanger HYPRACID ONE avec un produit alcalin ou alcalin chloré.

Durée de conservation : 2 ans en PEHD

Conditions de stockage : conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver l'emballage fermé. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 100ml

Indicateur : Méthyl orange

Réactif : NaOH N/2

Facteur de titrage : $f = 0,23 \pm 0,01$

Concentration en % = chute de burette * f

Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

- Remplir la burette de 25 mL avec le titrant considéré
- Dans un erlen de 250 mL, placer la prise d'essai de l'échantillon à doser
- Ajouter environ 10 gouttes d'indicateur coloré
- Homogénéiser le contenu manuellement
- Titre avec la solution le titrant jusqu'à ce que la solution vire de coloration
- Noter le volume de titrant versé.

HYPRACID ONE

DATE DE MISE A JOUR : 01/03/24

Conditionnements :

Flacon	0,5l	transparent	0,5kg	(carton 9x0.5 L)
Jerrican	22l	Rouge	22kg	
Tonnelet carré	60l	Rouge	62kg	
Fût	220l	Bleu foncé	225kg	
GRV	1000l	Couleur naturelle	1000kg	

Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.
 Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>
 Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur
 HYPRACID ONE est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans HYPRACID ONE ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

HYPRACID ONE ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

Efficacité

Activité	Norme	Organisme(s) testé(s)	Substance(s) interférente(s)	Temps de contact:	Température:	Concentration:
Bactéricide	EN 1276	Enterococcus faecium	lait écrémé 1%	5min	40°C	0,5%
		Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus	lait écrémé 1%	10min	40°C	0,8%
Levuricide	EN1650	Candida albicans	lait écrémé 1%	15 min	40°C	1,5%